

# Cap vers le sud

par Jeff Frank et Éric Bélair

**L**a migration des travailleurs qualifiés vers les États-Unis n'est pas une préoccupation nouvelle au Canada et, pour toutes sortes de raisons, l'« exode des cerveaux » vers les États-Unis a suscité beaucoup d'intérêt à la fin des années 90. Mentionnons, entre autres, l'essor de l'économie du savoir et la demande grandissante de travailleurs hautement scolarisés et qualifiés des deux côtés de la frontière. Cette demande est peut-être encore plus importante aux États-Unis, où l'économie est prospère et où se trouvent également de nombreuses industries du savoir. De plus, la concurrence pour les travailleurs est probablement devenue plus forte en raison de l'Accord de libre-échange nord-américain, qui permet aux Canadiens de certaines professions d'entrer plus facilement

La présente étude est une adaptation de l'ouvrage *Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit n° 81-587-XPB au catalogue de Statistique Canada.

aux États-Unis comme travailleurs temporaires.

Dans le présent article, les auteurs font état des caractéristiques d'un groupe de diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire, soit ceux de la promotion de 1995, qui ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997. Ils examinent les raisons pour lesquelles ces diplômés sont partis aux États-Unis et ce qu'ils y ont fait. Ils établissent également une estimation du nombre de ceux qui sont revenus au Canada entre l'été 1997 et le mois de mars 1999.

## Ce sont les plus hautement qualifiés qui partent

Environ 4 600 des 300 000 étudiants qui ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien en 1995 (1,5 %) ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997. Les plus doués étaient les plus susceptibles de partir — environ 44 % des diplômés qui ont déménagé faisaient partie des 10 % ayant obtenu les plus hautes notes de leur promotion<sup>1</sup> et 12 % étaient titulaires d'un doctorat.

Les diplômés universitaires dans les domaines de la santé, du génie et des

sciences appliquées étaient les plus susceptibles d'émigrer. Ainsi, 20 % des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient des professionnels de la santé, tandis que 8 % des diplômés qui sont demeurés au Canada étaient de ce domaine. De même, 54 % des diplômés de l'enseignement collégial qui sont partis aux États-Unis avaient étudié dans des domaines liés à la santé, principalement en sciences infirmières, tandis que seulement 15 % de ceux qui sont restés étaient dans ce domaine. Cette représentation excessive des professionnels de la santé parmi les diplômés qui ont déménagé est probablement liée aux réformes des services de santé au Canada, lesquelles ont largement contribué à réduire le nombre de postes en soins infirmiers.

## La plupart partent pour travailler

« Le travail » était la raison invoquée le plus souvent par les diplômés pour déménager aux États-Unis. Plus de la moitié (57 %) sont partis vers le sud principalement pour travailler, tandis que 23 % ont déménagé pour aller au

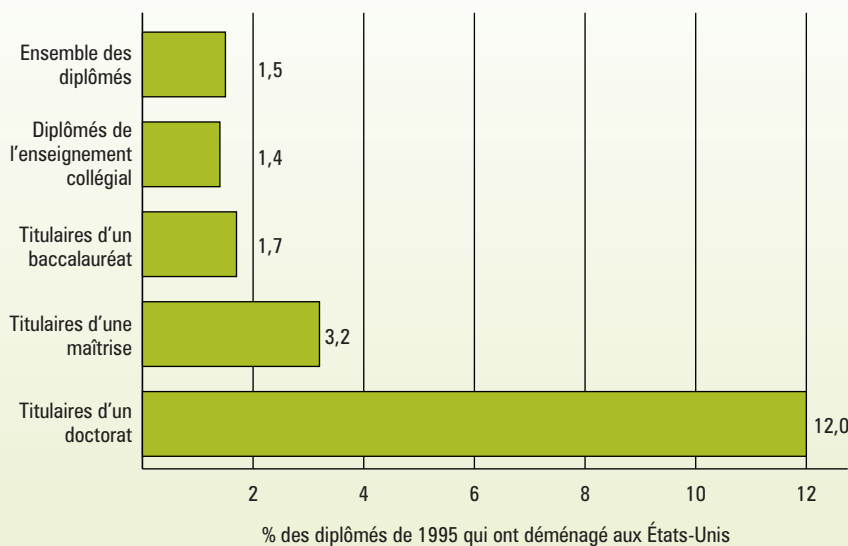
1. Le répondant déclarait lui-même son rang parmi les diplômés de sa promotion dans son domaine d'étude.

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données sur lesquelles s'appuie le présent article ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) et de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 1995. L'EDDEU a été commanditée par Développement des ressources humaines Canada et réalisée par Statistique Canada en mars 1999. Lors de cette enquête, on a interrogé des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 1995 qui vivaient aux États-Unis au cours de l'été 1997. L'END a été réalisée au cours de l'été 1997. Les diplômés qui vivaient aux États-Unis à cette époque et qui n'avaient pas été interrogés lors de l'END ont constitué l'échantillon de l'EDDEU. Les citoyens américains ayant obtenu un diplôme d'un collège ou d'une université du Canada et qui sont retournés dans leur pays ne font pas partie de cette analyse.

Les comparaisons relatives à la concordance études-emploi et en matière de gains annuels entre les diplômés qui sont demeurés au Canada et ceux qui ont déménagé aux États-Unis sont imparfaites en raison de l'écart entre les dates de référence des deux enquêtes. Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis sont partis à différents moments entre l'obtention de leur diplôme, en 1995, et l'été 1997. Ils ont fourni des renseignements sur l'emploi qu'ils ont occupé en arrivant. Par contre, on a interrogé les diplômés demeurés au Canada au sujet de leur emploi à l'été 1997. Cette différence favorise ceux qui sont restés au Canada, car ils ont probablement eu plus de temps (jusqu'à deux ans) avant d'être interviewés pour obtenir de l'avancement et de l'ancienneté.

## TSC Les titulaires d'un doctorat étaient les plus susceptibles de déménager aux États-Unis

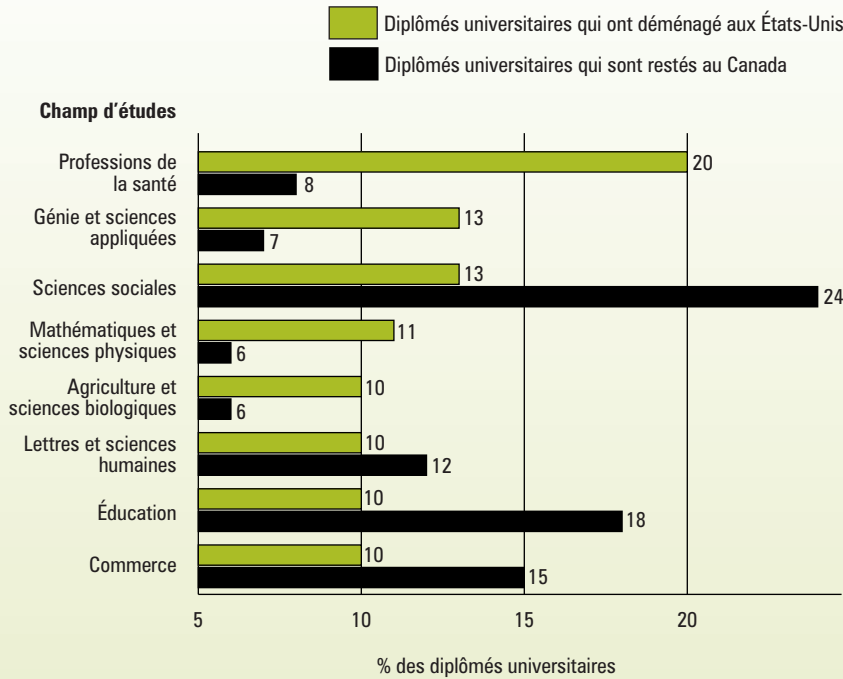


Sources : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

collège ou à l'université et que 17 % sont partis principalement en raison d'un mariage ou d'un lien affectif. Autant d'hommes que de femmes étaient susceptibles de partir pour le travail, tandis que la plupart de ceux qui sont partis afin de poursuivre des études étaient des hommes.

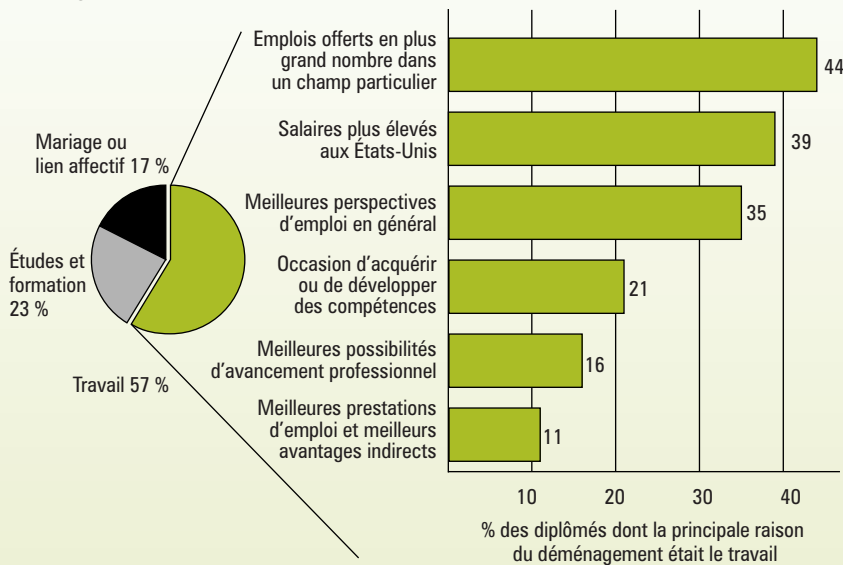
Près des deux tiers (64 %) de tous les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis avaient déjà un emploi qui les attendait. Comme on pouvait s'y attendre, 89 % de ceux qui sont partis en raison du travail avaient déjà trouvé un emploi avant de partir; cependant, 32 % de ceux qui sont partis pour d'autres raisons avaient également réussi à se trouver un emploi. La plupart des quelque 3 000 diplômés ayant déjà un emploi avaient trouvé ce dernier par leurs propres moyens, c'est-à-dire en répondant à des annonces, en ayant recours à des relations personnelles ou en envoyant des curriculum vitæ et des demandes d'emploi. Très peu de diplômés ont été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes américain. Ainsi, l'idée courante selon laquelle un grand nombre de nouveaux diplômés font l'objet d'un recrutement intensif de la part des employeurs américains ne s'est pas appliquée à la promotion de 1995. En fait, la plupart des diplômés ont trouvé du travail aux États-Unis à l'aide de méthodes de recherche d'emploi habituelles.

Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis en raison du travail ont également précisé quels facteurs liés au travail les avaient attirés dans ce pays. Les réponses les plus courantes avaient trait aux « possibilités » : plus d'emplois offerts, à la fois dans des domaines particuliers et en général, de meilleures chances d'acquérir ou de perfectionner des compétences ainsi que de meilleures possibilités d'avancement professionnel. Les salaires plus élevés constituaient également un attrait pour bon nombre de ceux qui ont émigré aux États-Unis.



Sources : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

Raisons pour lesquelles ils ont déménagé aux États-Unis



Nota : Les répondants pouvaient mentionner plus d'une raison.  
 Source : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Très peu de diplômés ont dit explicitement que les impôts moins élevés avaient influencé leur décision de travailler aux États-Unis. Cela est étonnant compte tenu de l'ampleur du débat sur cette question et de la couverture médiatique dont elle fait l'objet. Pour certains, cet élément était peut-être compris implicitement dans les salaires élevés. De plus, la différence entre le Canada et les États-Unis relativement au taux d'imposition est généralement moindre dans les tranches de revenus inférieurs qui caractérisent les postes de débutants, et on peut supposer que les diplômés se préoccupaient sans doute moins du taux d'imposition que de trouver du travail dans leur champ d'activité.

Ont-ils obtenu ce qu'ils souhaitaient?

Les diplômés qui sont partis travailler aux États-Unis l'ont fait en raison des meilleures possibilités d'emploi et des salaires plus élevés; la plupart ont obtenu ce qu'ils voulaient. Ils ont trouvé du travail correspondant mieux à leur formation que les diplômés qui sont demeurés au Canada. Ainsi, parmi les diplômés en génie et en sciences appliquées, 85 % de ceux qui sont partis aux États-Unis ont déclaré avoir un emploi « étroitement lié » à leur domaine d'études, comparative-ment à 58 % de leurs collègues qui sont demeurés au Canada. Chez les diplômés du domaine de la santé, l'écart était à peu près le même : 98 % de ceux qui sont partis aux États-Unis ont obtenu un emploi très pertinent à leur formation, contre 72 % de ceux qui sont demeurés au Canada.

Les diplômés travaillant aux États-Unis touchaient également un revenu plus élevé. La différence la plus forte s'observe chez les diplômés de l'enseignement collégial, où le salaire annuel médian à l'arrivée aux États-Unis était de 76 % supérieur (42 600 \$ en dollars canadiens de 1999) au

salaires de ceux qui étaient demeurés au Canada (24 200 \$). Pour les bacheliers, le salaire médian aux États-Unis était de 42 % plus élevé qu'au Canada (43 400 \$ contre 30 500 \$).

Cependant, les diplômés qui sont partis aux États-Unis provenaient en plus grand nombre des domaines de l'ingénierie et de la santé, où la rémunération est élevée. De plus, ils comptaient souvent parmi les meilleurs de leur promotion. En comparant les bacheliers selon leur groupe professionnel, on constate que l'écart de salaire est plus faible. Par exemple, dans les professions des sciences naturelles et des sciences appliquées, ceux qui sont partis aux États-Unis gagnaient un salaire médian de 47 400 \$, tandis que ceux qui sont restés au Canada en gagnaient un de 38 400 \$, ces derniers touchant ainsi 19 % de moins. On observe un écart similaire entre les diplômés des professions de la santé.

### Plans pour l'avenir

La grande majorité (82 %) des diplômés de 1995 qui avaient déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997 y vivaient encore en mars 1999. Parmi eux, 85 % travaillaient et 10 % étaient aux études. Plus de la moitié (56 %) ont continué d'y vivre comme résidents temporaires. Environ 800 diplômés arrivés aux États-Unis comme résidents temporaires ont ensuite obtenu leur statut de résident permanent ou leur carte verte.

En mars 1999, plus du tiers (36 %) des diplômés vivant encore aux États-Unis étaient des résidents permanents qui n'avaient pas le statut de citoyen. Bien d'autres (44 %) prévoyaient demander le statut de résident permanent au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, 43 % de ceux qui vivaient encore aux États-Unis en 1999 pensaient revenir au Canada. Dans certains cas, les mêmes personnes exprimaient des

intentions apparemment contradictoires. Ces résultats sont toutefois prévisibles de la part d'une population mobile et hautement qualifiée, qui essaie sans doute de se garder des portes ouvertes tout en conservant ses acquis sur le marché du travail américain.



**Jeff Frank** était auparavant analyste principal au Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada; il travaille maintenant au Secrétariat de la recherche sur les politiques. **Éric Bélair** occupait auparavant le poste d'agent de recherche à la Direction générale de la recherche appliquée; il est maintenant agent de projet pour Stratégie et coordination de Développement des ressources humaines Canada.

 Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre  
**SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS**  
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,  
**SERVICE NATIONAL DE COMMANDES** : 1 800 267-6677  
**INTERNET** : [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)  
**SERVICE NATIONAL ATS** : 1 800 363-7629

**STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :**

**Terre-Neuve et Labrador,  
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et  
Île-du-Prince-Édouard**  
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331  
Télécopieur : (902) 426-9538

**Québec et Nunavut**  
Montréal (QC) : (514) 283-5725  
Télécopieur : (514) 283-9350

**Ontario**  
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586  
Télécopieur : (416) 973-7475

**Manitoba**  
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020  
Télécopieur : (204) 983-7543

**Saskatchewan**  
Regina (Sask.) : (306) 780-5405  
Télécopieur : (306) 780-5403

**Alberta et Territoires du Nord-Ouest**  
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027  
Télécopieur : (780) 495-5318

**Sud de l'Alberta**  
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717  
Télécopieur : (403) 292-4958

**Colombie-Britannique et Yukon**  
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691  
Télécopieur : (604) 666-4863

**Région de la capitale nationale**  
(613) 951-8116  
Télécopieur : (613) 951-0581

### NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

## Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration  
Gestion de la circulation  
Statistique Canada  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6**



*Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.*





## Les mariages religieux demeurent populaires

En 1997, les trois quarts (76 %) des mariages étaient célébrés par un membre du clergé, tandis que les autres étaient contractés devant un fonctionnaire civil comme un juge, un juge de paix ou un greffier. C'est l'Ontario qui avait le taux le plus élevé de mariages religieux, et presque toutes les cérémonies (94 %) étaient célébrées par des ecclésiastiques de différents groupes confessionnels. Les mariages religieux étaient également fréquents dans l'ensemble des provinces maritimes, représentant entre 80 % et 86 % des mariages. Par contre, c'est au Yukon (71 %) et en Colombie-Britannique (56 %) que les mariages civils étaient les plus populaires. L'état matrimonial antérieur influe sur le fait que les couples se marient religieusement ou non : 82 % des mariages où les deux époux se mariaient pour la première fois constituaient des mariages religieux, tandis que seulement 58 % des mariages entre deux conjoints ayant auparavant divorcé constituaient des mariages religieux.

### Division des statistiques sur la santé,

*Mariages, 1997, Statistique Canada, produit n° 84F-0212-XPB au catalogue, Services personnalisés à la clientèle, (613) 951-1746*



## La plupart des femmes retournent au travail après la naissance d'un enfant

Près de 9 travailleuses sur 10 (86 %) ayant donné naissance à un enfant en 1993 ou 1994 étaient de retour au travail moins d'un an après l'accouchement. La durée moyenne de l'absence du travail était d'un peu plus de six mois, mais 1 femme sur 5 (21 %) était de retour au travail à la

fin du premier mois. Parmi les femmes qui sont retournées au travail au cours du premier mois, 60 % n'ont pas reçu de prestations d'assurance-emploi et environ le tiers (34 %) étaient des travailleuses autonomes, tandis que parmi celles qui sont retournées plus tard, seulement 9 % n'ont pas reçu de prestations d'assurance-emploi et 2 % étaient des travailleuses autonomes. Les 7 % de femmes qui n'avaient pas repris le travail rémunéré dans les deux ans suivant la naissance d'un enfant étaient plus susceptibles d'avoir quitté un emploi non syndiqué, non spécialisé et faiblement rémunéré; elles étaient également plus susceptibles de ne pas être mariées et d'être plus jeunes que celles qui étaient retournées au travail.

### L'emploi et le revenu en perspective :

*« L'emploi après la naissance d'un enfant », vol. 11, n° 3, Statistique Canada, produits n° 75-001-XPB et n° 75-001-XIF (Internet : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) au catalogue.*



## L'alphabétisme chez les jeunes : les Canadiens surpassent les Américains, mais se classent derrière les Européens

Selon une étude sur l'alphabétisme chez les jeunes au Canada, aux États-Unis et dans cinq pays d'Europe, les jeunes Canadiens de 16 à 25 ans surpassaient les Américains par l'équivalent d'environ deux années de scolarité. Cependant, le jeune Canadien type a moins bien réussi que ses homologues européens. Cette étude avait pour but d'examiner les capacités de lecture en relation avec la capacité d'interpréter efficacement des textes suivis comme des articles de journaux, des documents tels que les horaires des services de transport et des renseignements mathématiques

contenus dans les tables de remboursement de prêts. Les Canadiens ont obtenu des résultats inférieurs à ceux de tous les pays européens, à l'exception de la Pologne, pour le test de compréhension de textes au contenu quantitatif; en ce qui touche les tests de compréhension de textes suivis de textes schématiques, ils ont obtenu des résultats à peu près égaux à ceux des jeunes de l'Allemagne et de la Suisse, mais nettement inférieurs à ceux des jeunes de la Suède et des Pays-Bas.

### Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis,

*Statistique Canada, produits n° 89-552-MPF (n° 6) et n° 89-552-MIF (Internet : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) au catalogue, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, (613) 951-9039.*



## Les jeunes enfants : les plus susceptibles d'être victimes de meurtre, la plupart tués par leurs parents

En 1998, dans un contexte où le taux national d'homicides était à son point le plus bas en 30 ans, ce sont les jeunes enfants (de moins d'un an) qui constituaient le groupe d'âge le plus susceptible d'être victime de meurtre. Le nombre de jeunes enfants victimes de meurtre au Canada a presque doublé, passant de 13 victimes en 1997 à 23 en 1998. Les jeunes enfants représentaient près de la moitié (43 %) des enfants de moins de 12 ans dont le décès était dû à un homicide. Les parents ont été accusés dans plus des trois quarts des infanticides (78 %), comparativement à moins des deux tiers (62 %) l'année précédente. Seulement un enfant a été tué par un inconnu, un autre par une gardienne d'enfants et trois autres par des agresseurs non identifiés. L'augmentation du nombre d'infanticides déclarés peut être due en partie à des rapports de police plus rigoureux et aux lois introduites dans la plupart

des provinces au cours des dernières années, lesquelles prescrivait une enquête du coroner dans les cas de décès de jeunes enfants. Il y a tout lieu de croire que, par le passé, certains cas d'infanticides ont été attribués à tort à des causes comme une chute accidentelle ou la « mort subite du nourrisson ».

### Juristat,

*vol. 19, n° 10, Statistique Canada, produits n° 85-002-XPB et n° 85-002-XIF (Internet : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) au catalogue.*



## Les aînés voyageront de plus en plus au cours de ce siècle

À mesure que la génération du baby-boom s'approche de l'âge d'or, les tendances touristiques des aînés prendront une importance croissante pour l'industrie. Le Canada est l'un des pays où la population âgée augmente le plus rapidement au monde : quand les plus jeunes de la génération du baby-boom auront atteint 66 ans en 2031, on prévoit que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada aura presque doublé, passant de 12 % (proportion de 1998) à 22 %. Au cours des 10 dernières années, l'augmentation du nombre de voyages entrepris par les aînés au Canada et à l'étranger a dépassé celle de presque tous les autres groupes d'âge. Bien que le nombre de voyages diminue avec l'âge, les voyages des aînés sont généralement de plus longue durée. Les personnes âgées sont les plus susceptibles de voyager à deux, la majorité partant avec un compagnon de voyage, peu importe la destination. Ces voyageurs sont également plus susceptibles d'être des femmes — entre 53 % et 58 %, selon la destination. En outre, près de 9 voyageurs sur 10 vers toutes les destinations (plus de 86 %) voyagent par plaisir ou bien pour visiter des amis ou des parents. Plus de la moitié (52 %) des voyages pour visiter des amis ou des parents se faisaient

au Canada, tandis que près des deux tiers (62 %) des voyages d'agrément se faisaient à l'étranger.

**Info-voyages (Touriscope),**  
vol. 18, n° 4,  
Statistique Canada,  
produits n° 87-003-XPB  
et 87-003-XIB  
(Internet : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca))  
au catalogue.



## La baisse de l'immigration ralentit la croissance démographique

En 1998-1999, selon les estimations de la population, la croissance démographique au Canada a été de moins de un pour cent (0,9 %). La croissance de la taille de la population était à son taux le plus bas depuis 1971 et elle était de seulement la moitié du taux de 1,8 % enregistré en 1988-1989 lors du plus récent sommet. Le principal facteur invoqué pour expliquer cette plus lente croissance est la diminution du nombre d'immigrants venus au Canada : par rapport à l'année précédente (194 451), environ 21 400 immigrants de moins (173 011) ont été admis au Canada en 1998-1999. De plus, le taux d'accroissement naturel de la population (l'excédent des naissances sur les décès) poursuit sa tendance continue à la baisse depuis une décennie. Dans l'ensemble du pays, on a enregistré 4 800 naissances de moins et 4 400 décès de plus en 1998-1999 que l'année précédente.

**Division de la démographie,**  
Lise Champagne,  
(613) 951-2320



## Les causes de la croissance urbaine varient selon les régions

En 1997-1998, environ 1,2 million de personnes ont déménagé d'un endroit à un autre au Canada. Parmi elles, 300 000 ont changé de province, tandis que 900 000 ont

changé de division de recensement à l'intérieur de leur province. Les migrations interprovinciales les plus importantes ont été observées dans les Prairies, les migrants interprovinciaux représentant 58 % de l'ensemble des personnes qui ont déménagé à Calgary et 50 % de l'ensemble de celles qui ont déménagé à Edmonton. Par contre, seulement 16 % des migrants arrivant à Toronto venaient d'autres provinces. La migration internationale la plus importante s'est effectuée dans les grandes villes, les migrants représentant environ 56 % des nouveaux arrivants à Toronto, 48 % des nouveaux arrivants à Vancouver et 35 % des nouveaux arrivants à Montréal.

**Division des données régionales et administratives,**  
CANSIM : matrice 6981,  
Services à la clientèle,  
(613) 951-9720.

## La publication

### **TENDANCES SOCIALES CANADIENNES** vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?  
Depuis combien de temps la lisez-vous?

### **NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.**

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef  
**TENDANCES SOCIALES CANADIENNES**

7<sup>e</sup> étage, immeuble Jean-Talon

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) :

[cstsc@statcan.ca](mailto:cstsc@statcan.ca)

